

Guerre nucléaire limitée

Autor(en): **Montfort**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **103 (1958)**

Heft 8

PDF erstellt am: **05.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG **Georges Rapp**

Administration : Lt-colonel **Ernest Buetiger**

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Guerre nucléaire limitée

Au moment où l'on parle d'introduire des armes atomiques tactiques dans notre armée, il ne semble pas sans intérêt d'exposer et d'étudier, même sommairement, la nouvelle théorie dite de la « guerre nucléaire limitée » telle qu'elle a été récemment préconisée aux Etats-Unis et analysée en France, notamment dans la *Revue de Défense nationale* par le général Ailleret.

* * *

Disons de prime abord que c'est à une guerre de ce genre que nous songions quand nous écrivions notre étude de février 1956 sur « L'arme atomique et le facteur mobilité »¹. A ce moment-là, on croyait fort, chez nous, pouvoir échapper aux projectiles nucléaires par les seules vertus de la mobilité

¹ *L'arme atomique et le facteur mobilité*, R.M.S., février 1956.

— sans « appui de feux atomiques » — et nous nous étions efforcé de prouver que c'était une illusion ; ce qui malheureusement n'avait pas été du goût de tout le monde. Combien le problème que nous tentions de résoudre eût-il été facilité si le corps d'armée S, que nous avons pris comme exemple, avait disposé, lui aussi, comme son adversaire, de quelques projectiles nucléaires au lieu d'avoir simplement ... la bougeotte ?

Et rappelons encore, en nous en excusant, ce que nous écrivions, dans cette revue, il y a onze ans déjà, quand nous propositions l'acquisition d'armes à très grande portée, d'armes d'action lointaine ¹ : « Les armes d'action lointaine comporteront des rampes de lancement pour des projectiles genre V¹, V², servies par du personnel permanent (gardes-fortifications) et installées dans les petits réduits du Gothard, de Saint-Maurice et de Sargans. La mission de ces armes consistera, d'abord, en actions instantanées de représailles sur notre adversaire, et dans l'appui lointain fourni à notre armée mobile ». On trouvait à l'époque que nous exagérions le rôle des fusées ! Et surtout quand nous poursuivions : « L'introduction d'engins fusées transforme les conditions de la guerre aérienne, et la supériorité numérique et technique ne garantirait plus notre adversaire des coups que nous pourrions lui porter si nous employions des engins de ce genre fabriquables chez nous ».

Que demande-t-on maintenant ? Rien d'autre que ce que, dans son essence, nous propositions.

* * *

A l'heure actuelle, l'acquisition de l'arme atomique trouvera dans nos milieux militaires suffisamment d'avocats de la couronne. Et c'est tant mieux !

¹ *Quelques notes sur la guerre future, R.M.S., septembre 1947 (suite, mars et juin 1948).*

Aussi voulons-nous simplement nous borner à l'étude sommaire de cette nouvelle théorie de la « guerre nucléaire limitée », du côté des Grands et particulièrement du bloc de l'Ouest.

* * *

Après l'explosion des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, la doctrine stratégique et tactique des Etats-Unis s'est orientée uniquement vers la guerre totale qui a pour but la destruction ou la capitulation sans conditions de l'adversaire.

L'arme atomique stratégique, dont les Etats-Unis avaient alors l'exclusivité, convenait, on le conçoit aisément, à ce genre de guerre ; mieux encore, elle ne convenait parfaitement qu'à ce genre de guerre.

Notons aussi que dans cette forme de conflit armé la diplomatie impuissante doit faire place à la guerre qui, suivant la définition bien connue de Clausewitz, en est alors « la simple continuation par d'autres moyens ».

Mais l'expérience n'allait pas tarder à prouver que cette théorie manquait de souplesse et que selon l'importance de l'enjeu et la nature, la forme, du conflit, de l'agression, le déclenchement d'une guerre *totale* était pratiquement contre-indiqué, celle-ci étant par trop disproportionnée avec la fin qu'on se propose, et moralement inconcevable. Rappelons-nous, à ce sujet, le blocus de Berlin, la « soviétisation » de la Tchécoslovaquie, la « communisation » de la Chine et surtout la guerre de Corée.

Puis vinrent encore les explosions atomiques d'expérimentation des Russes, la menace de ces derniers au moment du conflit de Suez et, pour couronner le tout, le lancement des satellites artificiels, notamment du « Spoutnik ».

Il se révélait que les Etats-Unis n'avaient plus l'exclusivité des armes nucléaires, ni des fusées, et que l'on arrivait, sur ce point, à égalité entre les deux blocs ; plus grave, que l'URSS avait même une avance marquée dans le domaine de ces derniers engins.

L'arme nucléaire était devenue, si nous osons nous exprimer ainsi, à double tranchant et les Etats-Unis se voyaient pour le moins gênés dans l'emploi de la menace atomique envers l'autre bloc, espèce de chantage que l'on appelle par euphémisme « deterrent »¹.

D'autre part, la destruction, but de la guerre totale, atteindrait, cette fois-ci, les deux partis. Un risque pareil à courir ne saurait se concevoir que si l'existence de la grande république américaine était réellement en jeu. Les Etats-Unis courraient-ils vraiment ce risque pour l'Europe ?

Mais on peut aller encore plus loin et poser la question suivante avec le général Ailleret² : « Même dans le cas de positions essentielles pour les Etats-Unis, certains ont pu se demander si ceux-ci, en cas d'agression, iraient jusqu'à déclencher la guerre totale et s'ils ne préféreraient pas leur passage dans l'orbite soviétique à la destruction des grandes villes et des industries américaines » ?

Or, jusqu'à présent le Pentagone n'avait surtout à sa disposition que des moyens destinés à la guerre totale, moyens qui se prêteraient mal à une intervention dans des situations qui ne sauraient justifier — qu'on comprenne bien dans quel sens nous employons ce verbe — des destructions apocalyptiques.

D'après la « Revue militaire générale » du mois de juin dernier, cette lacune serait maintenant comblée. Le gouvernement américain vient d'annoncer la création du *Strategic Army Corps* (STRAC), dans le but de pouvoir intervenir rapidement dans quelque partie du monde que ce soit. Le STRAC comprendrait, à l'heure actuelle, deux divisions aéro-portées, deux divisions d'infanterie et des éléments divers ; soit, au total, 150 000 hommes.

¹ La théorie dite du « deterrent » — faut-il le rappeler — consiste à menacer un adversaire de l'écrasement thermonucléaire. Cette menace est considérée comme le moyen le plus sûr et le plus économique d'empêcher une agression.

² Général Ailleret. Op. cit.

Cette création pourrait répondre, semble-t-il, aux besoins d'une guerre nucléaire limitée, comme aussi à une situation comparable à celle de Corée, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des regroupements.

Il serait donc dès maintenant possible pour les Etats-Unis, s'ils ne veulent pas voir grignoter sous leurs yeux le monde libre, de réagir quand même, tout en évitant la guerre totale, par le moyen de la « guerre nucléaire limitée ».

* * *

Voyons maintenant, d'une façon un peu plus approfondie, ce qu'on entend par *guerre limitée* et demandons-nous ensuite si ce genre de conflit armé doit être nécessairement *nucléaire*, ce qui semblerait ressortir de la théorie américaine.

Le but d'une guerre limitée est de poursuivre, parallèlement, des actions de force, des actions psychologiques et des négociations, en vue de résoudre favorablement une situation. Alors que dans la guerre totale la diplomatie s'efface jusqu'à la solution brutale du conflit par les armes, dans la guerre limitée, telle qu'on la conçoit actuellement outre-Atlantique, diplomatie et art militaire agissent de concert.

Il s'agit de nuancer, d'adapter souplement l'effort d'un grand pays à l'importance du but poursuivi, sans qu'il soit nécessaire d'engager tous ses moyens et sans risquer, au double point de vue destructions et théâtre des opérations, la guerre totale. « L'importance de la limitation géographique (de la guerre) est évidente »¹.

Pour gagner une guerre limitée, il faut arriver à placer son adversaire devant l'alternative suivante : accepter dans des négociations une nouvelle situation créée par les armes ou recourir à la guerre totale, c'est-à-dire risquer pour soi-même la destruction complète. Si l'on admet donc que l'acceptation d'un échec limité doit être considérée par le parti opposé

¹ Robert E. Osgood. Op. cit.

comme préférable à l'anéantissement, la guerre limitée atteindrait son but.

Mais en fait on en revient au chantage atomique, au « deterrent » qui, nous l'avons vu, a perdu une bonne partie de son efficacité depuis l'égalité probable des deux blocs dans le domaine nucléaire ; il faut le noter au « passif » de la nouvelle théorie.

Enfin, un échec, même limité, peut-il être accepté par un des tenants dans un conflit idéologique comme celui qui divise le monde actuel ? Et surtout par l'URSS puisque c'est à elle que la nouvelle théorie devrait être appliquée ? On peut se le demander.

D'autre part, on parle de « guerre *nucléaire* limitée ». Un conflit de ce genre ne saurait-il être vraiment que nucléaire ? Personnellement, nous ne le pensons pas et l'exemple de la campagne de Corée vient à l'appui de notre opinion. Ne pas employer les armes atomiques diminuerait singulièrement le risque de déclencher une guerre totale et c'est bien la raison pour laquelle ces armes n'ont pas été utilisées au Pays du matin calme, par les Américains eux-mêmes.

Et en tout cas, si une guerre limitée devient nucléaire « à petite échelle », il conviendra de n'y utiliser que des armes atomiques strictement tactiques, des armes de puissance limitée — tout est relatif ! — et de ne pas toucher aux objectifs stratégiquement nucléaires de l'adversaire.

Remarquons qu'il ne paraît pas impossible de renoncer à l'emploi de certaines armes. Aux termes de la Convention de La Haye, les belligérants n'ont déjà pas un droit illimité quant au choix des moyens de nuire à leur ennemi. Et sans parler des balles explosives ou des dum-dums, ni des armes bactériologiques, il convient de reconnaître que les engagements pris au sujet de la non-utilisation des gaz de combat ont été respectés pendant la deuxième guerre mondiale.

Tout compte fait, il faut quand même se demander si, dans la situation politico-militaire actuelle, la « guerre nucléaire limitée », particulièrement délicate à conduire et à faire accepter par l'autre parti, est une forme de guerre valable, et s'il ne s'agit pas, à l'heure présente, d'une vue de l'esprit ?

Il est bien certain que la guerre limitée n'est pas une nouveauté et qu'elle a tenu pendant longtemps la scène dans l'histoire. Aussi paraît-il bien inutile de citer ici des exemples. Mais dans les circonstances de notre temps : conflits idéologiques beaucoup plus que nécessités historiques ou rivalités nationales — ennemi héréditaire, revanche à prendre — la guerre révolutionnaire¹ semble un moyen plus sûr que la guerre nucléaire limitée, même s'il est plus lent, pour contraindre finalement un adversaire à se soumettre.

Les divergences idéologiques de notre époque font que chaque doctrine a des adeptes dans des proportions variables mais dans tous les pays. L'existence de ces groupements minoritaires offre des possibilités subversives qui sont exploitables, après la préparation voulue, et permettent au « Comité central » de tirer les marrons du feu, en général à bon compte ; on ne le sait que trop.

Et après avoir fait le tour de la guerre nucléaire limitée, nous revoilà à la guerre révolutionnaire.

* * *

Resteraient alors deux possibilités principales de conflit armé :

- la guerre révolutionnaire,
- la guerre totale,
- sans qu'il soit cependant invraisemblable d'admettre une troisième possibilité :
- la guerre limitée, classique ou nucléaire.

* * *

¹ *R.M.S.*, septembre et octobre 1957 (articles du Lt.-colonel Perret) et juillet 1958 (article du même auteur).

Il paraissait donc intéressant de relever cette tendance qui se fait jour aux Etats-Unis, mais il convient de remarquer, en terminant, avec certains auteurs, que la « guerre nucléaire limitée » n'est peut-être, après tout, qu'un ballon d'essai, une tentative américaine de faire machine arrière, en présence de l'égalité, sinon de la supériorité atomique de l'autre bloc. On tenterait de revenir ainsi, par des moyens détournés, à des formes de combat assez voisines de celles de la guerre classique ?

Dans lesquelles, hâtons-nous de l'ajouter, les armes nucléaires tactiques joueraient peut-être leur rôle, ce qui est une raison de plus pour nous d'en posséder le minimum indispensable. Car dans ce domaine — compte tenu de l'effet de ces armes et de notre terrain — le *nombre* ne joue, chez nous, pas un rôle aussi déterminant que pour les chars et pour les avions. Et s'il existe une défense anti-chars et une DCA, la défense anti-atomique est, pour elle-même, bien gênante ou bien peu rassurante. « Mais ça, c'est une autre histoire ».

Colonel-divisionnaire MONTFORT

OUVRAGES CONSULTÉS :

Limited War, de ROBERT E. OSGOOD. Edité par l'Université de Chicago, 1957¹.

Nuclear Weapons and Foreign Policy, de HENRI A. KISSINGER. Edité par le « Council on Foreign Relations », New York, 1957¹.

Guerre nucléaire limitée ou « drôle de guerre », par le général AILLERET. *Revue de Défense nationale*, Paris, mars 1958.

¹ Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque militaire fédérale.